

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

du Lundi 09 Décembre 2019 à 18H30

Ordre du Jour :

1. Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal du 25 Octobre 2019
2. Délibération du remboursement de frais kilométriques à Mme ROBIN Catherine
3. Remboursement de la caution à Mr BALLET Georges (départ du logement communal)
4. Acquisition par la commune de la Propriété DONEY (parcelles AB36-AB37-AB38-AB39)
5. Ouverture du quart des investissements pour 2020
6. Mise en place du nouveau régime indemnitaire (R.I.F.S.E.E.P)

Mr Le Maire demande l'autorisation d'ajouter 2 points à l'ordre du jour, en l'occurrence :

7. Paiement du solde pour le S.R.P.I
8. Transfert de crédit
Pour ces 2 points, OK à l'unanimité
9. Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18H30

Présents :

Monsieur le Maire Didier LAITHIER, Michel VERNEREY, Françoise RETHORE, Sandra BURDIN, Catherine ROBIN, Marie Christine ROBERT, Laurence LAITHIER, Mario PERSONENI,

Julien EHLINGER donne procuration à Catherine ROBIN

Yves RETHORE, Julien BADSTUBER, absents

Françoise RETHORE est nommée secrétaire de séance et en accepte la charge

1-Approbation du compte rendu du 25 Octobre 2019

Pas de remarques particulières, le CR est adopté à l'unanimité

2- Délibération du remboursement de frais kilométriques à Mme ROBIN Catherine

Suite à un courrier de la préfecture du Doubs, l'indemnité pour un déplacement de 210 Km, s'élève à 52,50 € (0.25 € / Km), et la différence avec la somme perçue (114,03 €, délibération du 25 Octobre 2019), sera remboursée par Mme ROBIN Catherine.

Vote pour 8 et 1 abstention (Mme ROBIN)

3- Remboursement de la caution à Mr BALLET Georges (départ du logement communal)

Après avoir effectué un état des lieux, et n'ayant pas remarqué d'anomalies ni de dégradations, le remboursement de la caution de 182,25 € (versée en Décembre 2016) sera fait à MR BALLET suite à son départ au 31 Octobre 2019.

Vote pour à l'unanimité

4. Acquisition par la commune de la Propriété DONEY (parcelles AB36-AB37-AB38-AB39)

Par convention, la commune avait sollicité le portage par l'EPF en vue de l'acquisition de la propriété DONEY des parcelles AB36-AB37-AB38-AB39.

Les crédits ayant été votés, la commune doit délibérer sur l'achat de cette propriété pour un montant de 155 000 €, auxquels s'ajoutent les frais de notaire (non connus pour l'instant).

Vote pour à l'unanimité

5-Ouverture du quart des investissements pour 2020

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'engager le quart des investissements avant le budget 2020.

Vote pour à l'unanimité

6- Mise en place du nouveau régime indemnitaire (R.I.F.S.E.E.P)

Pour se conformer au décret 2014-513 du 20 Mai 2014, et considérant que la collectivité a engagé une réflexion visant à refondre le régime indemnitaire des agents et instaurer le RIFSEEP (**R**égime **I**ndemnitaire tenant compte des **F**onctions, des **S**ujétions, de l'**E**xpertise, et de l'**E**ngagement **P**rofessionnel) afin de remplir les objectifs suivants :

- Prendre en compte le positionnement hiérarchique des agents
- Reconnaître les spécificités de certains postes
- Susciter l'engagement des collaborateurs

Vote pour à l'unanimité

Cette délibération doit être revue tous les 5 ans afin de réajuster les critères et les montants.

Ce vote sera soumis à l'avis du comité technique du centre de gestion qui se réunira mi Janvier 2020

7- Paiement du solde pour le S.R.P.I

Le solde des frais engagés pour l'année 2019 par la commune au SRPI, doit passer en section de fonctionnement.

La somme de 3 943 € sera donc versée au SRPI sur présentation de la délibération.

Vote pour à l'unanimité

8- Transfert de crédit

Afin de combler un dépassement de crédits au chapitre 012, un transfert de crédits existants sera réalisé, soit :

- Article 61524 DF – chapitre 011 : - 4 000 €
- Article 6411 DF – chapitre 012 : + 4 000 €

Vote pour à l'unanimité

9. Questions diverses

Pas de questions diverses

Monsieur le Maire clôt la séance à 20h00.

Françoise RETHORE, secrétaire de séance

Mr le Maire, Didier LAITHIER